Image not found or type unknown

Cotisation Securiplus

Par **irizar31**, le **21/04/2021** à **08:08**

Bonjour,

Suite à mon déménagement dans une autre région j'ai fait une demande de mobilité bancaire.

Le transfert est en cours, la clôture de l'ancien compte dans une autre caisse régionale doit intervenir au plus tard le 30/05. Cette 'ancienne' caisse a pourtant procédé à un renouvellement de la carte bancaire (en cours d'envoi) et ajouté sans me demander l'option securiplus.

Est ce normal ? puis je résilier cette option qui ne m'est pas utile car mon autre compte est ouvert.

Merci par avance,

Cordialement.

Fred

Par **P.M.**, le **21/04/2021** à **11:04**

Bonjour,

Par principe, une banque ne peut pas vous obliger à prendre une option supplémentaire et à payer une cotisation en plus...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés